Pour sa 12ème édition, la Journée Nationale de l'Audition, qui aura lieu jeudi 12 mars 2009, mobilise un grand nombre de participants dans près de 500 villes en France. L'objectif commun de tous les partenaires: la sensibilisation aux risques auditifs. Le CIDB assurera une permanence d'information sur les effets du bruit sur l'audition et les risques liés aux musiques amplifiées.

Entendre est si habituel et paraît si normal que nous prenons difficilement conscience de l'importance de l'audition. Pourtant, la perte d'audition touche plus de 6 millions de personnes en France, et les mesures prises dans ce domaine ne sont pas à la hauteur des besoins. Faible mobilisation, tabou, manque d'information ou encore délicate prise de conscience, les jeunes restent une cible encore mal informée des risques de l'écoute abusive des baladeurs/MP3, les seniors franchissent quant à eux difficilement le cap de l'appareillage et, dans certains milieux professionnels concernés par le « bruit au travail », de nombreux efforts restent à faire. La Journée Nationale de l'Audition se donne pour mission de sensibiliser et d'informer le public avec le concours des audioprothésistes, des orthophonistes, des associations et du corps médical. De nombreux acteurs se mobilisent pour cette journée au cours de laquelle seront proposés toute une série de temps forts ouverts au grand public : sessions de dépistages, stands d'information, conférences, manifestations culturelles et pédagogiques … Le CIDB assurera une permanence d'information sur les effets du bruit sur l'audition, les risques liés aux musiques amplifiées, en distribuant les documents de la JNA (sur la presbyacousie, les acouphènes, les aides auditives…) et ses propres supports : la réglette SOURDIRISQUE, qui indique les temps d'exposition au bruit sans danger pour l'oreille en fonction du niveau sonore des principales activités de loisir et la plaquette « ENCORE PLUS FORT ? », qui donne des conseils aux jeunes concernant la pratique du baladeur, des concerts et des discothèques.

Une campagne 2009 axée sur « l'image des appareils auditifs en France »
S'appareiller pour mieux entendre, bien assumer sa déficience et porter sans contrainte ses aides auditives semble être une approche encore lointaine pour de nombreux Français. Aujourd'hui encore, le port des appareils auditifs est un sujet de société qui présente de nombreux freins liés à l'image du vieillissement et aussi à la faible prise en charge par notre régime social. Afin d'établir un état des lieux précis de cette situation, la JNA réalise une enquête nationale sur « l'image des appareils auditifs en France », en partenariat avec le groupe Malakoff Médéric, leader de la protection sociale paritaire en France. Les résultats de cette enquête seront rendus publics lors de cette journée.Toutes les actions initiées à l'occasion de cette journée de prévention par les participants et partenaires de la campagne seront diffusées sur le site : www.audition-in

fos.org . Un N° Azur : 0810 200 219 sera mis en service jusqu'au 31 mars 2009, il sera à la disposition du public du lundi au vendredi de 8h à 19h30.